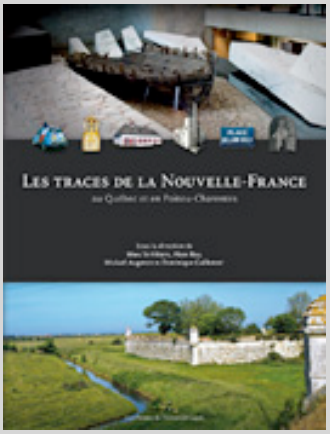

Extrait de :

Les traces de la Nouvelle-France :
au Québec et en Poitou-Charentes

Hors collection, Les Presses de l'Université Laval, 2008.

Chapitre 3 : Production et échanges
Alain Roy, « **Place-Royale : au cœur des échanges entre deux continents** », p. 182-185.

ciéq Centre interuniversitaire d'études québécoises

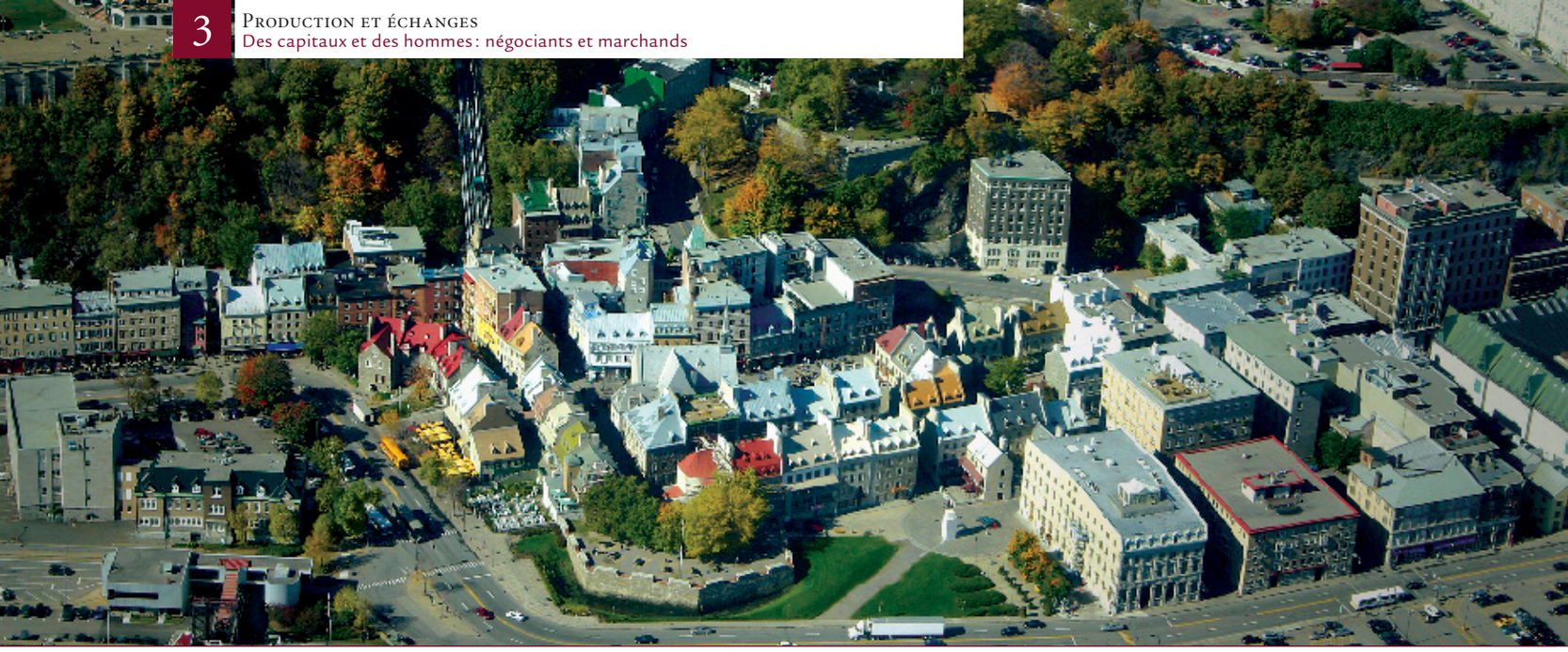

▲ Place-Royale à Québec
© Alain Roy, 2006, Q03-323

Entre la falaise et le fleuve, là où Champlain construisit son Abitation, Place-Royale a été le cœur économique de la Nouvelle-France avant de devenir un phare du patrimoine québécois dans les années 1960.

Place-Royale : au cœur des échanges entre deux continents

Par Alain Roy

Le secteur de Place-Royale occupe une place à part à la fois dans l'univers urbain de Québec et dans la réflexion québécoise en matière de patrimoine. Historiquement, c'est dans cet espace restreint que s'est implanté le premier établissement français permanent en Amérique, entretenant d'un côté des relations étroites avec l'univers européen et, de l'autre, rayonnant vers l'intérieur de tout le nouveau continent.

De nombreuses traces témoignent encore aujourd'hui des multiples échanges qui y ont pris place. Mais il y a plus : à la fois trace historique et trame urbaine dans le paysage de Québec, la mise en valeur de ce riche passé a fait l'objet, depuis le milieu du XX^e siècle, de plusieurs débats, témoignant en quelque sorte des préoccupations patrimoniales des générations successives.

L'évolution de la trame urbaine

Place-Royale constitue le lieu fondateur à la fois de la ville et de la colonie. En ce sens, son rôle de centre de commerce est fondamental dans la construction de la trame urbaine de Québec. En effet, c'est ici que Champlain construit son « abitation » en 1608, autour duquel se développe le premier centre d'occupation avec l'arrivée des récollets en 1615 et la construction, en 1624, de la seconde habitation, érigée en pierre sur le site même de la première.

Par la suite, l'occupation de la basse ville se déploie selon un plan orthogonal, les rues adjacentes étant tracées à angle droit et disposées autour d'une place centrale, qui deviendra la place Royale. La croissance de Québec conforte la trame en damier de la basse ville. En 1640, quelques habitations se déploient de part et d'autre de la place et des rues avoisinantes. En 1663, on en compte plus de 60.

Après la mise en place du pouvoir royal en 1663, Québec connaît de grandes mutations. Exerçant à la fois les fonctions de capitale, de porte d'entrée et de carrefour d'un empire américain, la bourgade devient une ville. La population croît rapidement, atteignant un peu plus de 2 000 résidants en 1720, sans compter la population en transit de soldats, de marins et de marchands. C'est dans la basse ville, autour de la place du marché, que la fonction résidentielle se développe d'abord : dès 1670, on y compte 70 bâtiments formant un noyau urbanisé. En 1682, un incendie détruit presque l'ensemble du quartier, soit 55 bâtiments. La reconstruction, menée rondement, permet de rectifier le tracé des rues et de réaménager la place Royale, qui accueille dès 1688 l'église Notre-Dame-de-la-Victoire (appelée Notre-Dame-des-Victoires après l'invasion avortée de Walker en 1711).

Le quartier occupant bientôt toute l'étroite bande de terre entre le fleuve et le cap Diamant, on cherche à gagner de l'espace sur le fleuve. Cette expansion est doublée d'une ségrégation sociale importante :

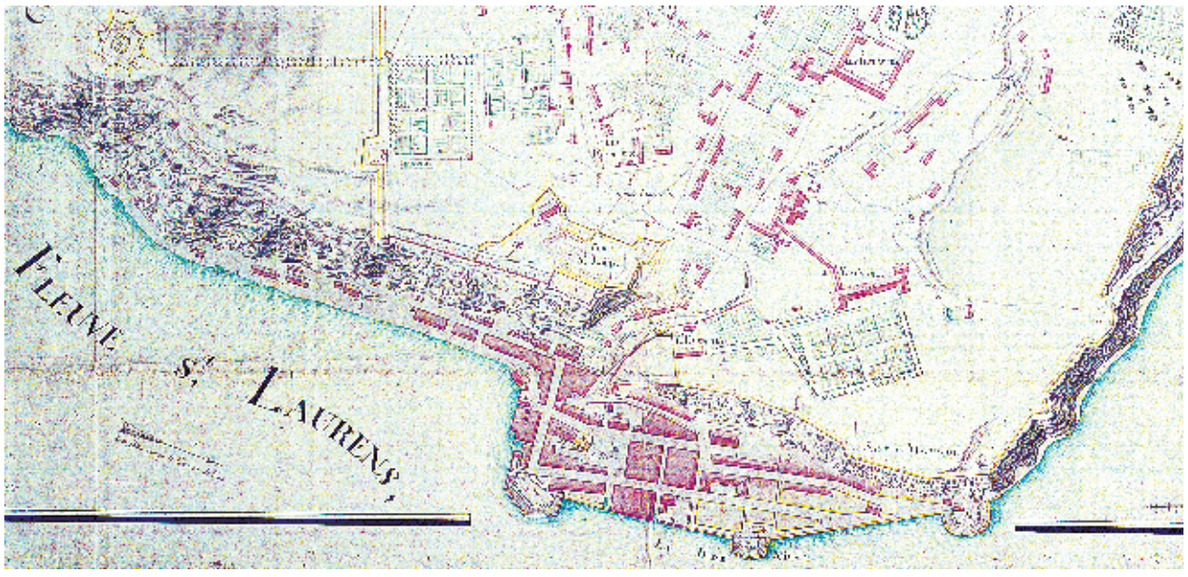

▲ René de Villeneuve, « Plan de la ville de Québec en la Nouvelle-France où sont marqués les ouvrages faits et à faire pour les fortifications » [détail], 1692
© Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, NC 89-11-70

Au-delà des projets de fortifications (en jaune), le plan montre la forte densité du bâti dans la basse ville, autour de la « Place », par contraste avec la haute ville, encore parsemée de boisés et de jardins et où dominent les fonctions institutionnelles.

maisons ouvrières en bois à la marge du quartier, maisons en pierre pour les marchands qui habitent Place-Royale et rue Saint-Pierre. De même, on commence à aménager les rives, en installant une plate-forme défensive (la Batterie royale) et en obligeant certains propriétaires à combler les battures. Au XVIII^e siècle, cet empiètement est plus marqué avec l'apparition des quais particuliers. La croissance continue du secteur est accompagnée d'une densification de l'habitat : les maisons, construites côte à côte, occupent l'ensemble des lots, tandis que les cours disparaissent et que le nombre d'étages augmente.

Le cœur économique de la colonie

L'importance de Place-Royale dans la trame urbaine de Québec, tant sous le Régime français que jusqu'à la première moitié du XX^e siècle, est étroitement liée à son rôle dans l'économie de la ville et de la colonie. En effet, véritable cœur économique de la Nouvelle-France, c'est ici que les transactions s'effectuent, que les marchandises sont chargées ou déchargées, entreposées et vendues, que les fortunes se font et se défont (Saint-Pierre, 1992 ; Jean et Proulx, 1995 ; Côté, 2000).

Le développement du comptoir initial se fait sous l'égide des compagnies, engagées au premier chef dans le commerce des fourrures. Autour de ce noyau initial se greffe un noyau de population grandissant qu'il faut approvisionner. Cette double fonction – approvisionnement de la métropole en fourrures et distribution des biens de toutes sortes dans la colonie – structure l'ensemble de l'activité économique. De fait, les échanges se déclinent selon trois échelles : l'approvisionnement local, la desserte des colonies françaises d'Amérique et les échanges avec la métropole.

Le volume global de ce commerce, somme toute modeste au XVII^e siècle, explose littéralement au siècle suivant, favorisé par une politique de développement de la colonie royale qui, depuis 1663, encourage une croissance tant de la population que des activités. Dans ce cadre, c'est en bordure de Place-Royale que les navires en provenance de la métropole déchargent leurs cargaisons. Le secteur devient la plaque tournante de la colonie, fournissant à l'ensemble de la Nouvelle-France les biens importés dont elle a besoin pour la traite et pour son approvisionnement. Ces biens métropolitains sont souvent entreposés quelques semaines à Québec avant d'être rechargés vers de nouvelles destinations, ce qui avantage les habitants de la ville sur les plans de la disponibilité des denrées importées et des prix pratiqués. Place-Royale devient également le centre d'échanges inter-coloniaux, qui débutent en 1695 avec Plaisance (Terre-Neuve) puis avec Louisbourg (en 1727, 32 marchands commercent avec la forteresse), elle-même un carrefour important des échanges avec les Antilles.

Sur cette trame de base des relations commerciales, les modalités d'échange se modulent avec le temps, que l'on pense aux acteurs en présence ou aux biens et capitaux échangés. De manière générale, le commerce des fourrures est le fait de compagnies qui disposent de magasins à Place-Royale.

▲ *La répartition des lieux de mémoire associés aux activités de production et d'échange dans la ville de Québec illustre clairement la prépondérance économique de la basse-ville. À Place-Royale, la concentration de demeures de marchands illustre le rôle commercial du lieu, sur les rives du fleuve. Tout autour du Vieux-Québec, on perçoit bien l'espace gagné sur le fleuve : cette mutation est encore davantage apparente autour du Palais de l'intendant et des chantiers navals (en haut, à gauche), là où, à l'époque de la Nouvelle-France, l'eau atteignait les contreforts de la haute-ville.*

© CIEQ, conception : Alain Roy, réalisation : Philippe Desaulniers, 2007

◂ Vue d'ensemble de la place Royale à Québec
© Émilie Lapierre Pintal / CIEQ, Q03-323

Dès les débuts de la colonie, la place du Marché permet l'approvisionnement de la population. Tout autour, les commerçants accueillent les acheteurs dans leurs résidences et magasins. Entre 1686 et 1702, la place devient Royale du fait de la présence d'un buste du roi Louis XIV. Réutilisée à partir de 1937, l'appellation est étendue, dans les années 1960, au quartier environnant.

C'est notamment le cas de la Compagnie des Indes occidentales, fondée en 1664 et dont le siège est situé à la maison de Gorgendière. Outre ces compagnies, les marchands créent différentes sociétés pour permettre à leurs affaires de prospérer, en association avec des agents de la métropole et de Québec qui s'établissent à proximité de la place. Par exemple, en mai 1700, le marchand Pierre Martel, qui a habité les maisons Fornel et Paradis, s'engage à faire le commerce des fourrures avec le marchand rochelais Pierre Laurent pour un terme d'un an.

Le commerce est contrôlé par l'État qui reconnaît deux catégories de marchands : les domiciliés, qui habitent à Québec et qui disposent d'une propriété de 2 000 livres, et les forains, des marchands français de passage dans la colonie. Dans la première catégorie, on retrouve de grands marchands et négociants, comme Charles Aubert de la Chesnaye, Louis Fornel et Marie-Anne Barbel, qui ont tous leur résidence sur la place. Parmi les forains, certains habitent la colonie pendant plusieurs années, sans toutefois s'y établir définitivement. C'est le cas, par exemple, des marchands François Havy et Jean Lefebvre, arrivés en Nouvelle-France en 1730 et 1732 respectivement. Représentants de la compagnie Dugard, de Rouen, ils forment une société avec Louis Fornel en 1737 puis deviennent marchands à leur compte vers 1748. Ils font également affaire avec la maison Joseph Aliés, de La Rochelle. Quant à leur résidence, ils louent des logements à différents endroits mais sont recensés, en 1744, comme voisins de Louis Fornel.

Le cadre bâti

L'activité marchande a en quelque sorte défini et structuré le quartier. Elle en marque le cadre bâti de différentes manières. Tout d'abord, la place elle-même concentre les échanges locaux. L'idée d'un marché pour approvisionner les résidants apparaît en effet dans le dernier tiers du XVII^e siècle. En 1673, Frontenac émet une ordonnance pour établir un tel marché dans le but de régulariser les pratiques commerciales. Il n'est finalement établi que trois ans plus tard, après une recommandation en ce sens du Conseil souverain. Appelé d'abord place du Marché, il prend le nom de place Royale en 1686 après l'installation d'un buste de Louis XIV et retrouve son nom originel au début du XVIII^e siècle lorsque le buste est retiré.

Cet épisode montre bien l'importance de la pratique commerciale en ce lieu. L'idée d'aménager une place Royale à même la place du Marché répond à la volonté de Louis XIV, formulée à ses intendants en 1685, de créer de telles places partout dans le royaume dans le but de consolider son autorité. La même année, l'architecte Claude Baillif conçoit donc un projet d'aménagement de la place du marché de Québec pour en faire un lieu similaire à la place Royale de Paris (aujourd'hui place des Vosges). Ce projet comporte, outre l'installation du buste, l'occupation d'une partie de l'espace public. Le plan proposé est cependant l'objet d'une opposition farouche de la part des marchands de la basse ville qui refusent de voir le marché réduit dans sa superficie. La protestation de 37 d'entre eux – dont François Hazeur – leur vaut même une amende et une accusation de sédition. L'intendant Champigny abandonne le projet, mais installe tout de même le buste l'année suivante. En 1700, on envisage de l'installer dans une niche aménagée à cette fin sur la maison Hazeur de sorte qu'il n'occuperait plus le centre de la place, mais le buste est finalement retiré dès 1702 (Morisset et Noppen, 2003).

Les environs de la place abritent les habitations des marchands, dont plusieurs y ont directement façade. En 1681, 30 des 33 marchands recensés à Québec habitent dans son voisinage immédiat. Ils vont essaimer dans